

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 9

Artikel: Deux nouvelles espèces de contreplaqués pour des applications en plein air

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux nouvelles espèces de contreplaqués pour des applications en plein air

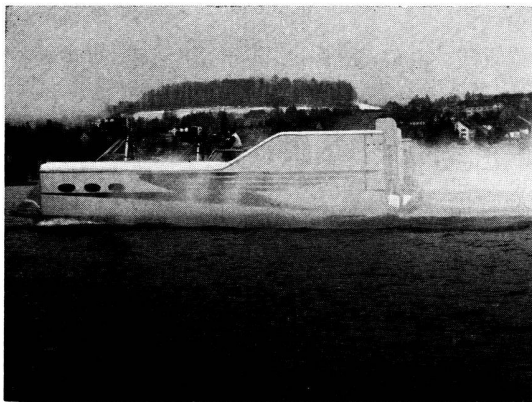
63

Le bois contreplaqué indécollable

Au temps où l'on ne disposait d'aucune colle à bois résistant totalement à l'eau, il n'a jamais été possible de mettre en valeur les excellentes propriétés des panneaux en bois contreplaqués. Les applications d'alors se résu- maient aux constructions abritées de la pluie, à l'agence- ment intérieur et à l'ameublement.

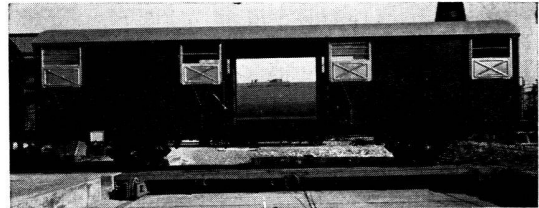
Le perfectionnement des colles à base de phénol-formol permet à présent un collage garanti, pouvant résister à tous les temps sous tous les climats. On verra plutôt le bois se décomposer que le joint se décoller.

Comme la solidité du contreplaqué est à peu près égale dans les deux sens (longueur et largeur), ce panneau présente, par rapport au bois massif, des avantages remarquables. Ainsi, pour obtenir la même résistance d'une paroi on pourra se contenter d'une épaisseur en contreplaqué ne représentant que le 50 à 60% de celle



Contreplaqué indécollable utilisé à la construction de bateaux

Caravane-camping en contreplaqué indécollable



Paroi de wagon de marchandises en contreplaqué bakélinisé

en bois massif. En d'autres termes, à épaisseur égale, le contreplaqué est deux fois plus résistant que le bois massif, ce qui signifie que la construction en contre- plaqué est nettement plus légère.

Le panneau contreplaqué est un matériau caractérisé par sa grande surface d'un seul tenant. Il est plus facile à fixer sur une charpente qu'un lambrissage de planches ou de lames crêtées. Outre l'avantage de la suppression des joints, un tel ouvrage bénéficiera encore d'une grande économie de temps et de travail. La légèreté du matériau employé accélère la construction et diminue la main-d'œuvre.

La bonne isolation du bois contre le froid et la chaleur est prouvée et reconnue. Elle est de nombreuses fois supé- rieure à celle de la pierre ou du béton. Par rapport à la construction en bois massif, celle en contreplaqué a l'avantage d'éviter les fentes tout en diminuant les joints par un matériau de grande surface. La construction en contreplaqué garantit une étanchéité de très longue durée

Porte de garage et barrière de balcon en contreplaqué indécollable



qui sera infiniment meilleure que celle d'une exécution en bois massif.

La structure du contreplaqué en couches croisées de bois contrecollé réduit les variations dimensionnelles dues aux changements d'humidité de l'air (travail du bois) à une fraction de celle du bois massif.

Un avantage essentiel de la construction en bois comparée à celle en maçonnerie réside dans son montage à sec. L'emploi, lors de la production du nouveau contreplaqué, de colles résistant vraiment aux intempéries permet un usage rationnel en plein air de ce matériau vraiment très avantageux.

Aux USA, l'emploi de panneaux indécollables a fortement augmenté durant les trois dernières années. La consommation annuelle de résines phénoliques destinées à cet usage a augmenté là-bas d'environ 120% entre 1962 et 1964, passant ainsi en trois ans de 19 230 à 42 180 tonnes.

En Amérique, des millions d'habitations ont été déjà construites en contreplaqué. On y trouve aussi, particulièrement à la campagne, des silos, des écuries, des granges et des hangars construits en contreplaqué indécollable. Kiosques, stations-service d'essence, avant-toits, bateaux à voiles ou à moteurs, remorques de camping, panneaux de signalisation routière, portes de garages et parois des wagons de marchandises y sont exécutés en contreplaqué.

Alors que les voiliers sont finement surfacés avec les vernis les plus coûteux, les toits en contreplaqué sont simplement bitumés ou recouverts de papier goudronné. Il va de soi que le bois contreplaqué peut également être peint, laqué ou traité à n'importe quel bon produit de protection pour le bois.

64



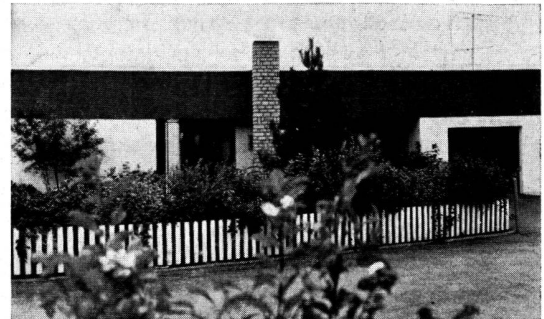
Panneau routier en contreplaqué indécollable

Le contreplaqué bakélinisé

Pour obtenir une protection de surface suffisante pour maints usages techniques, le contreplaqué indécollable peut être surfacé d'une couche de bakélite. Celle-ci est pressée à haute température à 15 kg/cm² sur le bois et se lie ainsi intimement à la surface du contreplaqué. La couche de bakélite est tellement ancrée dans les fibres du bois, qu'elle y forme un tout indissoluble.

Pour beaucoup d'applications, spécialement dans le domaine technique, cette surface bakélinisée suffit amplement. Elle est très dure, refuse l'eau et n'en absorbe pratiquement pas. En outre, l'épaisseur de la couche de bakélite peut être adaptée au genre d'application désirée.

La structure du bois reste visible à travers la couche de bakélite. Ce fini de surface possède une dureté et une durabilité plus grandes que celles des meilleures peintures et vernis. Après un léger ponçage, la couche de bakélite pourra facilement être laquée avec un vernis à deux composants pigmenté ou transparent.



Revêtement de façade en contreplaqué bakélinisé

Le panneau contreplaqué bakélinisé est en premier lieu un matériau « technique ». Ainsi, il se prête admirablement au coffrage du béton. La couche superficielle de bakélite évite par exemple la déshydratation du béton liquide et, en conséquence, la pulvérisation superficielle du béton durci.

Quoique le contreplaqué bakélinisé n'ait pas été créé dans un but décoratif, de nombreux architectes s'en sont servis dans la construction d'habitations et de bungalows. La teinte brune et la structure visible du bois leur ont permis de créer un heureux contraste entre ce matériau et les murs clairs en maçonnerie.

Texte et photos: Keller & Cie S.A., Klingnau (Argovie).

Cabines de bains en contreplaqué bakélinisé

